



LE RÉCIT URBAIN DE

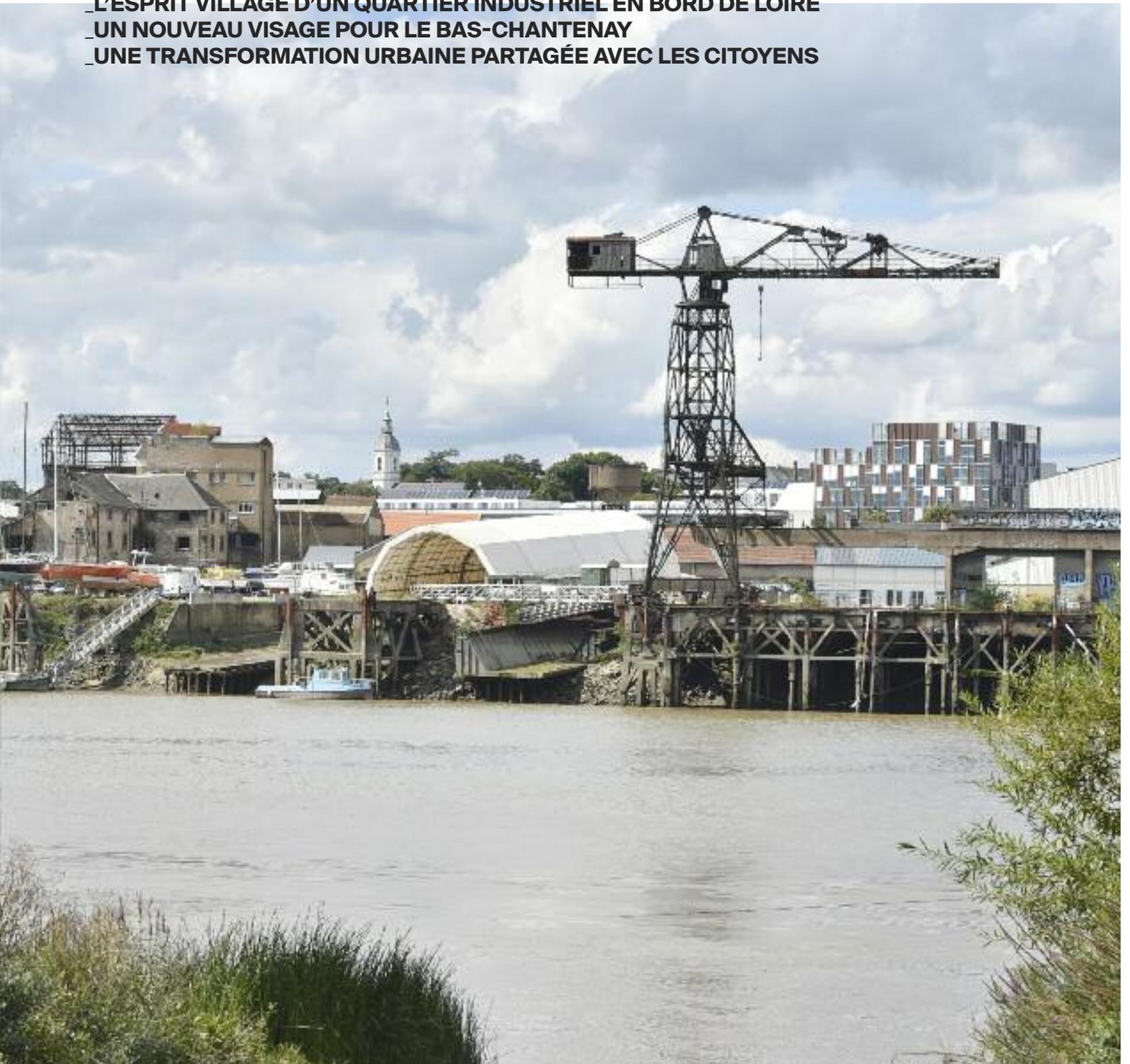
# BAS CHANTENAY

VOUS AVEZ DIT NOUVEAU PROJET URBAIN ?

L'ESPRIT VILLAGE D'UN QUARTIER INDUSTRIEL EN BORD DE LOIRE

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAS-CHANTENAY

UNE TRANSFORMATION URBAINE PARTAGÉE AVEC LES CITOYENS



# Entre fleuve et coteau, le début de la métamorphose de Bas-Chantenay...

© DR




 JOHANNA  
 ROLLAND  
 © DR

# UN NOUVEAU DÉFI POUR NANTES

Le Bas-Chantenay est l'un des sites emblématiques de Nantes. Avec l'île de Nantes et Pirmil les Isles, c'est l'un des principaux projets urbains de la nouvelle centralité métropolitaine, qui va se développer de part et d'autre de la Loire. Sur ces 3 sites, ce sont 200 hectares au total qui vont être aménagés dans les 15 ans à venir.

Le Bas-Chantenay, c'est une géographie particulière, avec la Loire, la falaise, le coteau, et un patrimoine industriel à valoriser, avec les anciennes halles Dubigeon, la grue noire, l'usine électrique, par exemple, et avec la carrière Misery, ce magnifique endroit qui accueillera dans quelques années un Jardin extraordinaire, duquel s'élèvera l'arbre aux hérons.

**Les fonctions économiques du Bas-Chantenay restent essentielles et devront aussi être préservées :** les activités portuaires, les silos à grains, les chantiers navals, et toutes les autres activités industrielles qui se maintiennent sur ce grand territoire, qui sont bien plus que des traces du passé : c'est encore le présent de ce site, et cela devra être encore son avenir.

**Et bien sûr, le Bas-Chantenay, c'est un quartier de ville, un lieu de vie, à la qualité particulièrement préservée par endroits,** parfois enclavé ou subissant des nuisances des activités économiques dans d'autres. Habiter le Bas-Chantenay constituera l'un des enjeux majeurs du projet urbain.

**La concertation avec les habitants a permis de révéler de nombreux lieux exceptionnels.** Le projet confié à l'architecte-urbaniste Bernard Reichen devra les valoriser. Il imagine pour cela trois parcours urbains, sur près de 3 kilomètres de long au total, le premier le long de la Loire pour reconquérir les berges du fleuve, le second le long du boulevard Maréchal Juin pour permettre de nouveaux

aménagements urbains et des circulations apaisées pour les vélos, le troisième le long du coteau, pour relier entre eux les espaces verts existants. **Il propose également 5 sites de projets particuliers. Plusieurs d'entre eux sont très méconnus et très étonnants. Ils recèlent encore une certaine magie de la ville, qu'il faudra préserver.**

Le Bas-Chantenay est un site très particulier qui appellera un projet urbain exceptionnel, tourné vers la reconquête de la Loire, respectueux des spécificités du site, valorisant son potentiel économique, mais aussi culturel et de loisirs, aménageant ses espaces naturels aujourd'hui en friche et donnant une très large place à la nature en ville.

Bernard Reichen et son équipe travaillent sur ces principes depuis déjà plus d'un an. Une large concertation a été menée, d'abord avec un groupe d'habitants pour établir un cahier paysager, et puis dans le cadre de la concertation préalable au lancement du projet d'aménagement proprement dit, dans le cadre de réunions publiques et de rencontres avec les acteurs économiques du territoire.

Le conseil métropolitain du 17 octobre 2016 a entériné les résultats de cette concertation et lancé le projet. *Le récit urbain du Bas-Chantenay* que vous avez entre les mains en présente les grands principes et les grandes orientations.

**Le projet va maintenant pouvoir se développer, les études techniques et le travail avec les habitants vont se poursuivre dans les mois à venir.**

JOHANNA ROLLAND  
 MAIRE DE NANTES  
 PRÉSIDENTE DE NANTES MÉTROPOLE





BERNARD REICHEN  
© PATRICK GARCON  
NANTES MÉTROPOLE

## LA VILLE, LE FLEUVE, LES PARCOURS

Dans l'évocation de la relation entre la ville et son fleuve, le Bas-Chantenay fonctionne comme un livre ouvert : un coteau verdoyant et ensoleillé où s'installèrent les abbayes, un plateau remblayé sur le fleuve où se développa l'industrie et un univers de la mobilité, associant la Loire à la rue des usines et au faisceau ferré.

**Ainsi s'est installé un rapport entre le haut et le bas, le coteau et la plaine, et le petit et le grand, symbolisés par l'architecture de pierre des maisons et les grandes silhouettes des usines.**

Ce joyeux collage compose l'imaginaire du Bas-Chantenay : un lieu de liberté et d'invention et un territoire « non stabilisé » propice à l'appropriation individuelle et collective. C'est avec cet héritage hétérogène et évocateur qu'il faut maintenant penser le projet. Par sa complexité c'est aussi un lieu « résistant ».

Si telle était notre intention il s'opposerait à toute tentative de normalisation. Dans un même temps il est en complète mutation et ce qui fait son charme peut faire sa faiblesse s'il perd sa dynamique sociale et économique tout en étant soumis à une forte pression foncière.

Remettre ce territoire en mouvement dans une vision maîtrisée, c'est notre démarche de projet.

**Il s'agit d'imaginer un urbanisme « de flux », associant toujours des liens à des lieux, pour permettre la modernisation de cette mosaïque urbaine tout en préservant son esprit.**

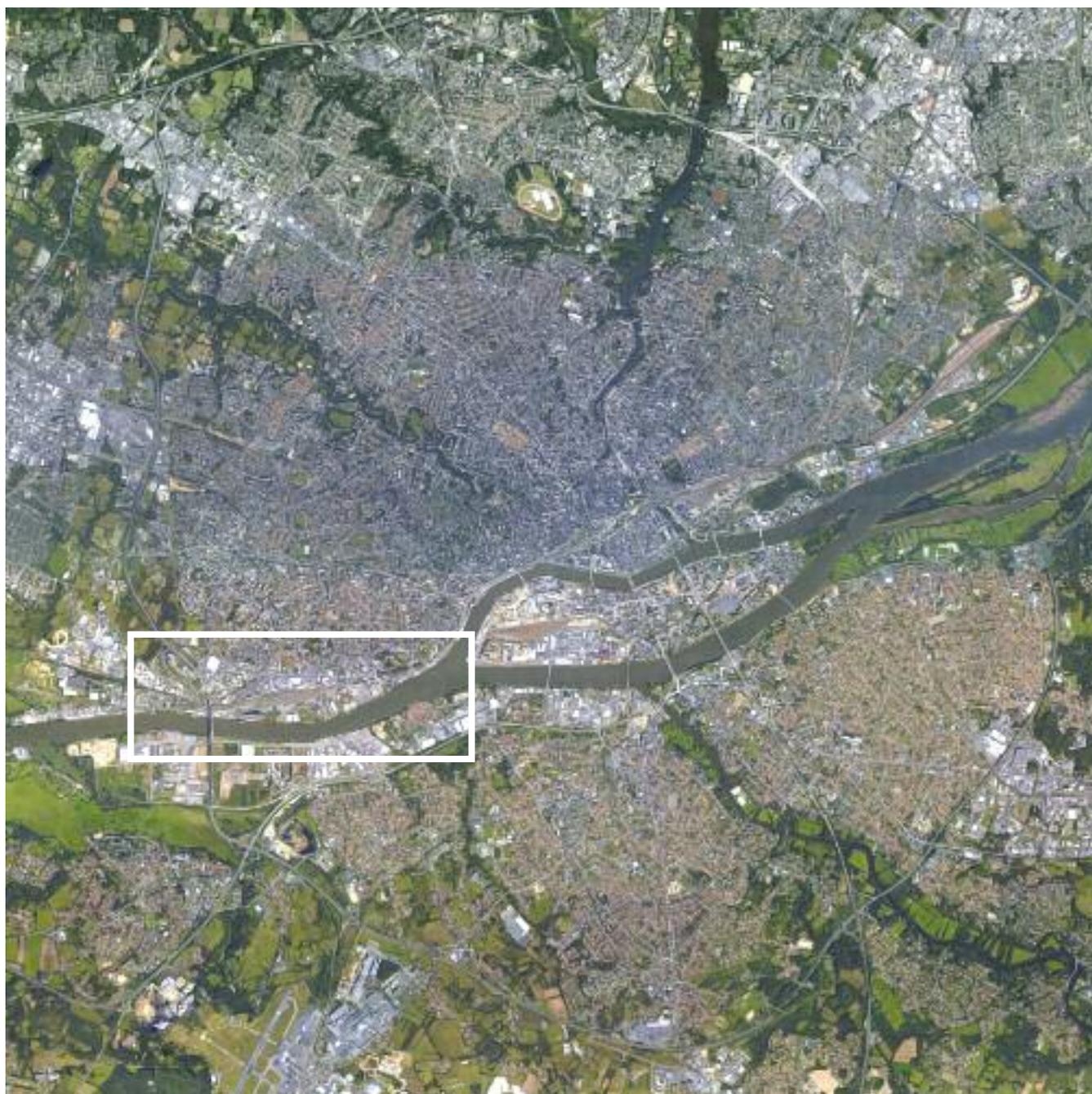
Trois parcours, les coteaux, la plaine et le fleuve, symbolisés par trois couleurs de référence, le vert, le rouge et le bleu en sont les supports. Ils sont conçus pour révéler les richesses du lieu autant que pour relier les projets futurs.

**Dans ces parcours, le rapport à la Loire aura bien sûr un rôle prépondérant.**

Lieux d'innovation, d'expérimentation et de partage, les « cales de la Loire » doivent devenir les emblèmes du Bas-Chantenay de demain, en associant l'eau, le patrimoine et l'architecture contemporaine autour d'un espace public ouvert à tous.

**C'est un projet humain autant qu'urbain dont il faut maintenant inventer les méthodes et les rythmes de production.**

BERNARD REICHEN  
REICHEN ET ROBERT ASSOCIÉS



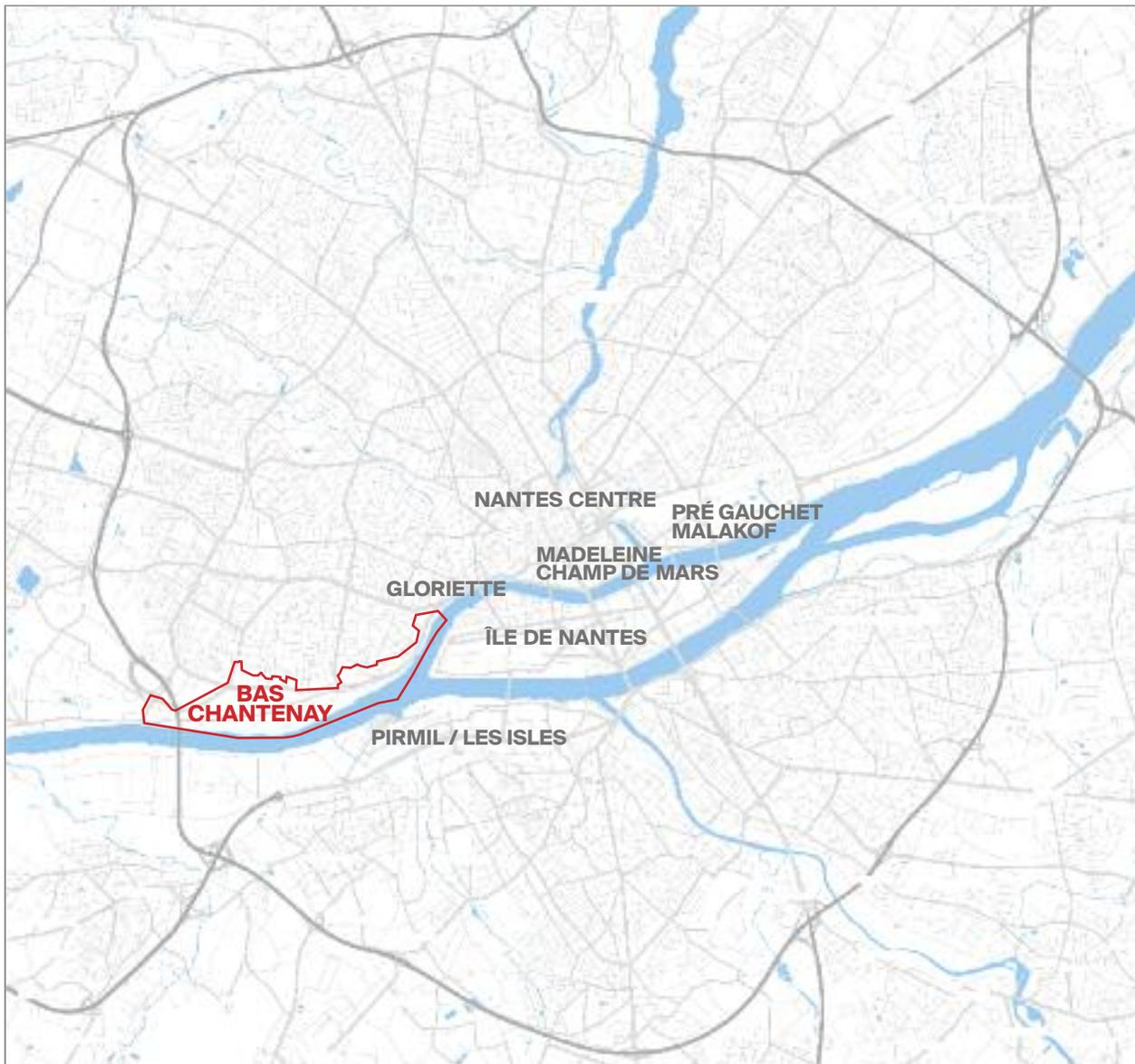
UN PROJET DE TERRITOIRE ©DR

## A\_VOUS AVEZ DIT NOUVEAU PROJET URBAIN ?

### **\_Un site privilégié, au cœur de « la Loire en ville »**

Véritable entrée de ville à l'ouest de l'agglomération nantaise, le Bas-Chantenay bénéficie de nombreux atouts qui seront développés tout au long de ce document... mais il en est un qu'il est important de rappeler en préambule : aujourd'hui mis en lumière par un vaste projet urbain, le site est au cœur de la réflexion engagée par la Métropole et la Ville de Nantes dans la reconquête des rives de Loire.

150 hectares, et 3 km depuis le quai de la Fosse jusqu'à Roche Maurice, en lien direct avec le centre historique de Nantes, ce territoire s'inscrit dans la démarche de rénovation urbaine engagée sur les autres quartiers de Pré Gauchet – Malakoff, de l'Île de Nantes et des Isles de Rezé, et bien évidemment celui du quartier voisin de Bellevue.



**Lors de leur conseil du 27 juin 2014, les élus métropolitains ont exprimé leurs attentes dans le cadre du Débat “Nantes, la Loire et Nous”... et on le voit : Bas-Chantenay jouera un rôle essentiel dans le développement de la Métropole, sa situation en bord de Loire y contribue fortement.**

*« La Loire doit reprendre toute sa place dans la Cité, une Loire urbaine et animée qui renoue avec sa vocation portuaire et maritime tout en proposant de nouvelles activités nautiques.*

*Le développement de notre territoire et de sa centralité se traduit notamment par les projets concrets en cours et à venir : Île de Nantes, Malakoff Pré-Gauchet, la gare, le CHU. D'autres sont à l'étude et impacteront fortement l'évolution du cœur métropolitain : Bas-Chantenay, Rezé ZAC des Isles, Petite Hollande. Ces projets sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner le nouveau cœur de la Métropole avec ses nouveaux logements, ses nouveaux emplois, ses nouveaux services. La Métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme. »*

**Renforcer la dynamique économique, préparer les déplacements de demain  
Le Bas-Chantenay, un lieu à part.**

#### **\_Des chiffres évocateurs**

5 000 habitants  
3 000 emplois  
250 entreprises  
300 000 m<sup>2</sup> de potentiel constructible  
3 km de berges  
150 hectares  
21 hectares d'espaces verts  
25 Bâtiments et lieux emblématiques industriels, historiques et culturels



# Un nouveau défi pour la Métropole

Près de 30 ans après la fermeture des chantiers navals, pas loin de 15 ans après le début des premiers aménagements de l'île de Nantes, le Bas-Chantenay, territoire lui aussi historiquement industriel et portuaire, présente aujourd'hui à son tour toutes les caractéristiques du futur développement de Nantes.

**Il est un lieu à part dans la mosaïque urbaine nantaise, c'est à la fois un site oublié et un territoire porteur d'un imaginaire aussi puissant que complexe.**

Quartier à la fois économique, résidentiel et déjà très végétalisé, Bas-Chantenay représente un secteur aux enjeux essentiels pour la dynamique nantaise.

L'aventure de ce grand projet urbain ne fait que commencer, et pourtant les éléments constitutifs du projet se dessinent déjà clairement, afin de répondre aux objectifs que se fixe la collectivité.

**Autour de la Loire, élément naturel structurant**, il s'agit de s'appuyer sur les spécificités géographiques du territoire, pour offrir une nouvelle opportunité à Nantes d'accueillir nouveaux habitants et activités diverses.

Par ces futurs aménagements, **un morceau de ville durable** se fabrique pour répondre aux besoins de tous les habitants de la métropole : habiter, travailler, se déplacer et se divertir.

Animé d'une volonté politique largement exprimée, le Bas-Chantenay – du fait de son potentiel et de sa situation – est un lieu des possibles, des projections, des expérimentations et des innovations ; en quelque sorte : **des manières de « faire la ville à la nantaise », qui doit montrer sa dynamique au sein de l'écosystème urbain nantais.**



© GUILLAUME SATRE.AIA

## **\_Les dates clés**

### **Le temps de la transformation**

Travailler à la mutation urbaine d'un site habité est un engagement dans la durée : le projet de Bas-Chantenay s'inscrit dans cette démarche, et pour vraisemblablement au moins encore une vingtaine d'années. Ces différentes années seront ponctuées d'étapes décisives et significatives qui marqueront le quartier au gré des aménagements ; les générations actuelles et à venir participeront à la transformation qui se déroulera sous leurs yeux.

### **Un rappel des premières dates :**

**Décembre 2011** : mandat d'étude attribué à Nantes Métropole Aménagement par Nantes Métropole.

**Octobre 2012** : délibération de Nantes Métropole définissant la concertation préalable.

**Juillet 2013** : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

**Fin 2012 à octobre 2013** : cycle de 4 réunions avec les entreprises, dont la dernière le 10/10/2013 en présence de B. Reichen et P. Rimbert.

**Janvier à décembre 2013** : atelier-citoyen « Diagnostic sensible du Paysage ».

**Juillet 2014** : parution du Journal de Projet N°1.

**Mars 2015** : présentation du Diagnostic de Territoire aux associations du Bas-Chantenay.

**Mars 2015** : mise en ligne du diagnostic de territoire sur le site internet « Nantes, la Loire et Nous ».

**19 mars 2015** : audition de Bernard Reichen dans le cadre du Grand Débat « Nantes, la Loire et Nous ».

**27 mars 2015** : présentation du diagnostic de territoire à la Commission thématique « patrimoine industriel, maritime et fluvial » du Conseil Nantais de la Biodiversité.

**Mai 2015** : parution du Journal de Projet N°2.

**Juin 2016** : parution du Journal de Projet N°3.

**2016/2017** : étude d'impact.

**1<sup>er</sup> Trimestre 2016** : réunion publique.

À partir de 2018/2019, les aménagements commenceront, les opérations immobilières démarreront ; nous entrerons dans une phase où les études laisseront place à l'opérationnel, ou le virtuel laissera place à la réalité : la métamorphose commencera...

## **\_Un projet, plusieurs acteurs...**

**\_Nantes Métropole,**  
pilote du projet. Maître d'ouvrage.

**\_Nantes Métropole Aménagement,**  
aménageur.

**\_Reichen et Robert associés,**  
architectes-urbanistes ; et son équipe :  
Phytolab, Mageo et SCE, Roland Ribl  
et associés, Franck Boutté consultants,  
Maïos et Anima Productions.

**\_Les différents bureaux d'études**  
et autres cabinets d'experts.

**\_Les entreprises**

**\_Les nantais** et tous ceux qui souhaitent  
contribuer à la réflexion du projet urbain.



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

## B\_L'ESPRIT VILLAGE D'UN QUARTIER (INDUSTRIEL) EN BORD DE LOIRE

### Un territoire aux identités singulières

Entre ville et nature, entre industrie et habitat ou entre plaine et coteau, le Bas-Chantenay est un quartier aux multiples spécificités étroitement lié au fleuve.

**Remettre en lumière  
un site singulier  
à l'identité forte,  
retrouver le rapport  
à la Loire.**

Sans doute encore un peu méconnu, sans doute même parfois mal connu, le quartier du Bas-Chantenay se laisse aisément apprivoiser tant il est riche de son histoire et de ses identités. Tout comme l'île de Nantes, son passé industriel y a laissé une empreinte, une âme que l'on retrouve en se promenant en bord de Loire à la découverte des anciens hangars et autres cales qui laissent un sentiment de puissance tout en se référant à une nostalgie encore récente.

Si le Bas-Chantenay est un territoire unique, il est aussi une association de quartiers, chacun porteur de caractères qui lui sont propres **qu'il se situe dans le « haut » ou dans le « bas »** : de Roche Maurice à la carrière Miséry, en passant par le Bois Hardy, le quartier offre un visage dont l'identité est **le fruit d'une relation établie entre un coteau verdoyant habité, et une plaine industrielle gagnée par le fleuve.**



## Un quartier aux vocations économiques multiples

Le Bas-Chantenay c'est aussi une mine d'or économique : au-delà des multiples entreprises de production ou de logistique, il réunit nombre d'activités high-tech et innovantes ou encore créatives, véritables pépites qui font de ce quartier un signal fort de l'énergie à la nantaise : **l'une des dernières traces du passé industriel et portuaire, résolument tourné vers l'avenir.**

La proximité du périphérique, de la Loire et des voies de chemin de fer est un atout pour l'implantation et le développement des entreprises. Mais toutes n'en profitent pas aujourd'hui car elles sont souvent trop éloignées géographiquement de ces modes de déplacements qui sont sans lien direct au site (activités de stockage par exemple), ou sans espace de stockage et à l'étroit sur leur parcelle.

Le regroupement des activités à proximité des axes de circulations majeurs, des voies ferrées et des quais Roche Maurice, par exemple, la mutualisation de certains services existants ou à développer, ainsi que le développement des modes de déplacements alternatifs ouvriront des perspectives intéressantes pour les entreprises et leurs employés, et permettront de réduire les impacts environnementaux liés aux différents flux.

Fort de son activité industrielle et économique, le Bas-Chantenay gardera le potentiel de cette attractivité, et l'étude économique menée en 2012 pour le compte de Nantes Métropole met en évidence la capacité d'accueil de nouveaux sites économiques dans le futur Bas-Chantenay, tout en maintenant ceux existants. Les atouts du site renouvelé, sa proximité du centre ville ou encore son accessibilité lui permettront d'apporter une nouvelle offre à la stratégie de la métropole.

Le Bas-Chantenay continuera à proposer une large palette d'activités : secteur industriel, tertiaire traditionnel, économie sociale et solidaire, nouvelles technologies, créatifs, artisanat...

**« (...) il sera nécessaire de faire co-exister l'activité économique avec d'autres fonctions (habitat, culture, tourisme...). L'intégration de ces fonctions dans la ville est complexe et se fera essentiellement par l'espace public. »**

BERNARD REICHEN  
DÉCEMBRE 2013



## Un réseau social impliqué et convivial

Ses habitants anciens ou plus récents sont attachés à ce quartier ; preuve en est, leur implication forte dans les associations et autres collectifs qui jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et animée du quartier, et qui participent pleinement à l'avenir qui se dessine.

La réalité du visage du quartier offre un vrai mélange social qui en fait sa richesse. Village dans la ville, ce quartier est caractérisé par ses petites maisons, ses habitats spécifiques ou ses jardins clos ; et sa population très conviviale qui reste très attachée à l'homogénéité de sa richesse culturelle. Le projet urbain va chercher à maintenir cette mixité de part et d'autre du territoire, et à renforcer l'attractivité d'un site singulier. **« Ici, on vit comme dans un village... On s'y déplace à pied, à vélo, en voiture, en chronobus. parfois en navette fluviale pour rejoindre la rive de Trentemoult en face. »**

**B\_L'ESPRIT VILLAGE D'UN QUARTIER  
INDUSTRIEL EN BORD DE LOIRE**

© VILLE DE NANTES





© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

## **\_La nature en ville, le paysage**

Squares, parcs, berges et autres espaces verts s'invitent également dans la fabrication de l'ADN du quartier dont personne ne remettra en cause la place qu'il devra prendre dans le parcours de la biodiversité de l'agglomération nantaise.

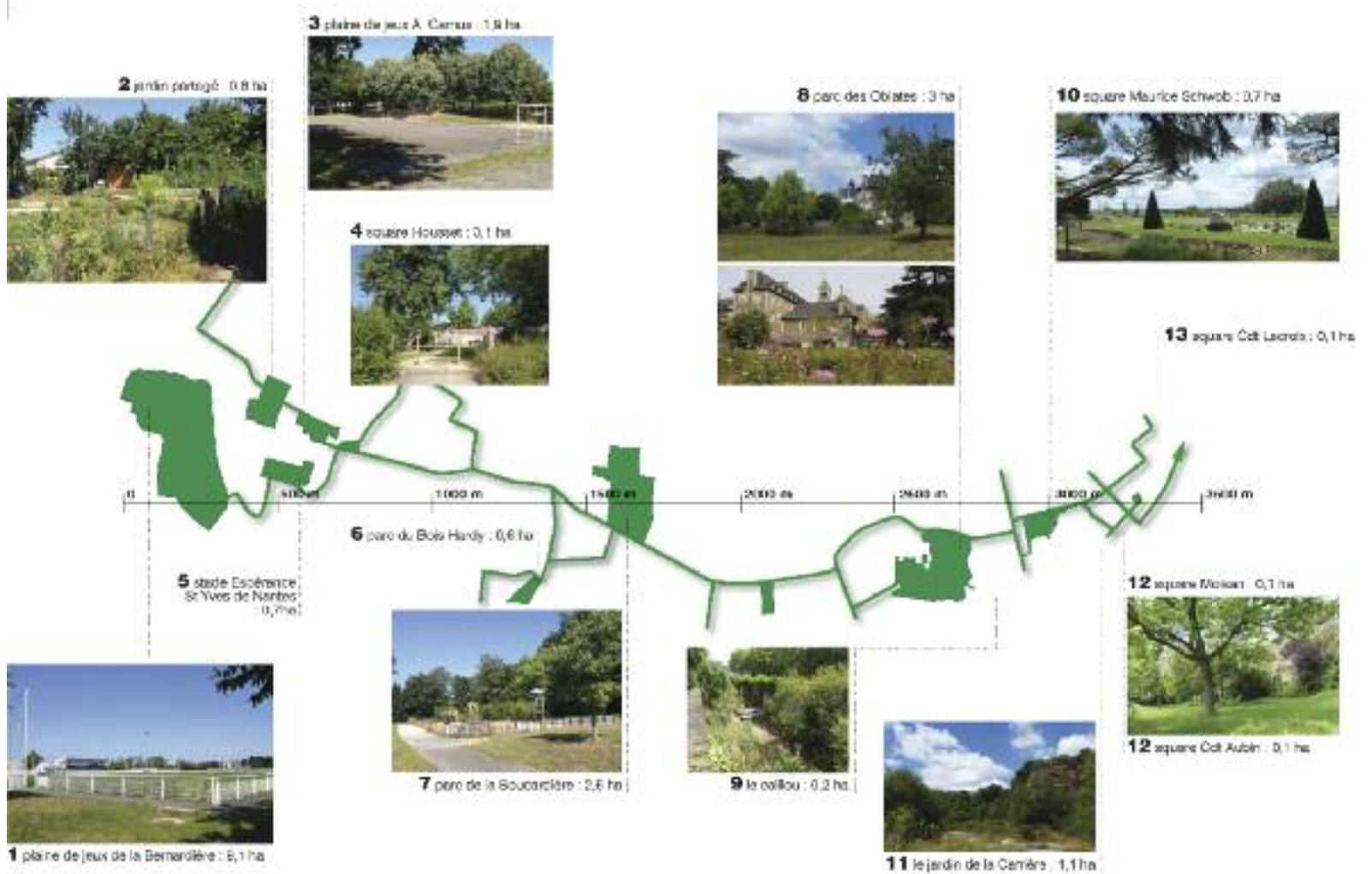
Ambitieux sur le volet environnement, le projet renforcera la dimension paysagère du site par la requalification et la valorisation des espaces existants : le quartier renoue avec la nature, et offre ainsi un cadre de vie apaisé.

Les aménagements déjà réalisés, notamment le Parc des Oblates le prouvent : la nature est bien présente au cœur de cette mutation urbaine, et si l'on en juge par la fréquentation de ce 100<sup>e</sup> parc nantais créé en 2014, voyageurs et habitants l'ont compris !

**« Le parc des Oblates sera dans plusieurs années, l'une des étapes d'un long parcours d'est en ouest, qui mettra en lumière la biodiversité nantaise. Le square Maurice Schwob, le musée Jules Verne seront ainsi reliés, grâce au Parc des Oblates, aux quais, au Mémorial de l'abolition de l'esclavage, ainsi qu'au parc de Mauves et au cœur du quartier Malakoff et à celui du Grand Blottereau. »**

JACKY MALINGE  
RESPONSABLE DU TERRITOIRE OUEST AU SEIN DU SÈVE  
(SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE NANTES)

## B\_L'ESPRIT VILLAGE D'UN QUARTIER INDUSTRIEL EN BORD DE LOIRE



## Le coteau, un réseau de parcs de 21 hectares

*Vanessa Merrien (Agence Reichen et Robert) et Frédéric Fourreau, cabinet Phytolab) apportent leur définition du paysage chantenaysien :*

Topographie majestueuse dessinée par le fleuve, le paysage du Bas Chantenay est un équilibre entre verticalité des fronts de taille, sculptée dans la roche et horizontalité des plaines industrielles. Hermès architecturaux, les bâtiments s'ancrent entre terre et ciel, les espaces libres accueillent une écologie dynamique. (...) Le mince cordon rivulaire souligne la courbure du fleuve tandis qu'un chapelet de parcs et squares accompagne cette courbure à mi pente. En cœur de ce territoire, le paysage ouvert où domine une végétation de faible hauteur - comme les pelouses - valorise les bâtiments. Les alignements d'arbres accompagnant certains boulevards participent eux à l'identification et hiérarchisation des rues. À l'échelle du piéton, ce paysage de grande échelle se perçoit paradoxalement comme une succession de micro-paysages autonomes, aux ambiances urbaines riches et diversifiées, tout en apportant une qualité aux espaces publics à valoriser.

**Dans le cadre du projet urbain, les enjeux sont essentiels pour préserver la place de ce paysage :**

- Étoffer et faire découvrir la richesse floristique et faunistique sur les berges de la Loire.
- Considérer le front de taille de la carrière Misery comme une « infrastructure verte » en lien avec les autres faciès rocheux de la rue Joseph Cholet et du quai Marquis de l'Aiguillon.
- Assurer la biodiversité urbaine en s'appuyant sur la mosaïque d'espaces verts : prairie, pelouse sèche sur remblais et vieux murs, fourrés arbustifs, haies bocagères, prairies de fauche...
- Renforcer la trame verte linéaire entre les espaces jardinés et les espaces semi-naturels et naturels, en s'inspirant des essences locales.
- Utiliser la flore des espaces délaissés de la zone industrielle comme support pour créer un corridor terrestre inter-quartier.
- Adapter la gestion des espaces selon leur intérêt écologique et leurs usages futurs.



© GUILLAUME SATRE, AIA

## **\_D'un secteur inondable aux énergies nouvelles renouvelables**

Le Bas-Chantenay est l'une des zones concernées par les risques d'inondation telles qu'elles ont été présentées dans le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) par la Préfecture de Loire-Atlantique en 2014.

Du fait de sa position géographique, le bassin versant de la Loire est en effet concerné dépendant de 3 principaux types de crues : les crues océaniques, les crues cévénoles et les crues mixtes.

Le site est également soumis au fonctionnement des eaux de l'estuaire et donc au mouvement périodique de la marée sur les eaux côtières dont l'amplitude est caractérisée par des coefficients de marée.

La requalification urbaine doit permettre de rendre les secteurs moins vulnérables à ce risque d'inondation.

© AIA ASSOCIÉS



### **FUTURE AGENCE NANTAISE DU GROUPE AIA ASSOCIÉS.**

pour ses nouveaux bureaux qu'il installe boulevard de Chantenay fin décembre 2016, le groupe AIA associés expérimente un système de chauffage innovant : la géothermie sur la Loire. Profitant de la proximité de la Loire, il s'agit d'installer des capteurs immergés sous le quai existant, à proximité de la halle réhabilitée en bureaux. Cette technique très répandue au Canada est une première en Loire, et permettra à AIA de chauffer une partie de son bâtiment grâce à l'énergie récupérée ainsi du fleuve.

# C\_UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAS-CHANTENAY



TRANSFORMATION DU SITE ARMOR © JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

## Une pièce maitresse du développement métropolitain

Au cœur de la stratégie de la Métropole, le projet urbain du Bas-Chantenay s'inscrit dans le processus de transformation que l'agglomération a démarré il y a maintenant plus de vingt ans. C'est en révélant ce « nouveau » quartier, la richesse de ses patrimoines naturels et urbains que le développement de l'agglomération nantaise va en effet se poursuivre.

Le Bas-Chantenay sera sur tous les fronts pour assister l'agglomération en produisant 300 000 m<sup>2</sup> nouveaux de constructibilité pour l'accueil de nouvelles fonctions résidentielles et productives, tout en conservant les 3 000 emplois existants.

**« Le Bas-Chantenay est un quartier à fort potentiel. En juin 2013, nous avons fait appel à un architecte-urbaniste, l'agence Reichen et Robert Associés, afin de nous aider à définir la ligne de conduite et les intentions que nous nous fixons pour la transformation de ce quartier. Cette équipe accompagne Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement pour faire de Bas-Chantenay un territoire de plus en plus attractif et qui devra jouer la mixité en conciliant logements, bureaux, commerces, tout en soutenant le développement des activités industrielles et économiques des lieux. »**

ALAIN ROBERT  
ADJOINT AU MAIRE DE NANTES, CHARGÉ DE L'URBANISME  
VICE-PRÉSIDENT DE NANTES MÉTROPOLE GRANDS PROJETS URBAINS



## **\_Habiter autrement**

L'habitat existant est composé de collectifs dont ceux de l'Hermitage et de maisons ouvrières ou bien des maisons de ville. L'état général de certains logements a nécessité des opérations de rénovation, comme par exemple celles réalisées sur le secteur de la rue de la Montagne ou encore la restructuration de l'îlot Bougainville.

Des projets de logements neufs sont quant à eux, déjà livrés, en cours ou programmés.

**Habiter le Bas-Chantenay  
constituera l'un des enjeux  
majeurs du projet urbain.**

L'objectif à terme est de proposer près de 1 000 à 1 500 logements nouveaux de toutes natures, typologies et statuts d'occupation.

Comme sur l'ensemble des opérations conduites sur l'agglomération nantaise et afin de répondre aux demandes sociales de plus en plus fortes en matière de logements, l'habitat participatif verra le jour sur le quartier : ce sera un nouveau type d'habitat qui nécessitera d'adapter les savoir-faire aux citoyens, et de mettre en œuvre avec les architectes une véritable organisation de travail. Il s'agira d'ouvrir la ville et les projets en répondant aux modes de vie contemporains, et à des valeurs de partage et de convivialité.



L'ANCIENNE USINE ÉLECTRIQUE, UN EXEMPLE PATRIMONIAL  
© BERNARD REICHEN

## **\_L'histoire d'un patrimoine qui dure**

Fortement industrialisé au XIX<sup>e</sup> siècle, (le Bas) Chantenay voit s'implanter usines, ateliers, entrepôts sur la plaine, alors que les habitations sont davantage présentes sur le coteau...

Les directeurs des grandes entreprises font construire leurs maisons à proximité de leurs lieux de travail et au début de l'année 1900, les jardins ouvriers font leur apparition.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le port de Nantes présente un front continu de quais depuis le tribunal de Commerce de Crucy jusqu'aux Salorges et un quai à la limite avec la commune de Chantenay, le quai Saint-Louis, long d'environ 300 mètres sur la Loire.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des bâtiments sont construits en mitoyenneté ; ils seront progressivement détruits en 1985.

Ces images de cartes postales anciennes font partie des 85 fiches que l'on retrouve dans l'étude réalisée en 2013 par les architectes Hélène Charron et Frédérique Le Bec pour le compte de la Ville de Nantes et la Région Pays de la Loire. Étude confortée par de précieux témoignages d'habitants ou d'actifs qui permettront de mieux comprendre l'usage des lieux, et leur histoire.

Cet inventaire retrace l'histoire du Bas-Chantenay, cerne sa morphologie urbaine et appréhende ainsi l'identité du quartier. Non seulement,

**le projet urbain ne fera pas « table rase » de ce passé, mais au contraire, il s'en inspirera pour jouer la carte de la modernité**

en se référant à ces multiples étapes qui ont façonné le quartier, et en ont fait sa spécificité.



« En 85 fiches d'inventaire, l'étude retrace l'histoire de ce morceau de ville hétéroclite et singulier, appuyée sur des textes, des cartes postales anciennes et images contemporaines. Pour compléter le propos et donner une vision sensible du patrimoine, 21 personnes ont été interviewées sur leur mémoire du quartier. »

(Olivier ABSALON, Chargé de mission à la direction du patrimoine et de l'archéologie de la ville de Nantes)

Les nombreux exemples recensés dans cette étude sont des éléments forts d'un patrimoine industriel dont certains sont encore très présents dans ce quartier nantais.

Le patrimoine domestique et religieux, témoigne lui aussi de cette histoire, tout comme les parcs qui entourent les couvents et structurent le paysage actuel.

Sur le Bas-Chantenay, patrimoine ne rime pas seulement avec industriel : il suffit de se promener de haut en bas pour remarquer en effet les diverses traces laissées par un passé religieux, ouvrier ou encore culturel et évidemment maritime. La sauvegarde du patrimoine fluvial remarquable rythmé par « la silhouette des grues » et par la

présence des cales et autres pontons sera associée à des utilisations existantes ou nouvelles... et ce sera **l'une des clefs essentielles au projet urbain, voire l'un des éléments constitutifs.**

Pour Bernard Reichen,

**« Il y a une grande nécessité de protéger ce patrimoine et de (ré)insérer dans le projet les patrimoines de l'industrie qui marquent ce territoire. Je pense que le lieu de la mémoire est un élément important. Il convient que nous imaginions un avenir actif et volontariste pour ces lieux chargés d'histoire. »**

L'urbaniste s'appuie ainsi sur ces richesses patrimoniales et propose qu'elles soient révélées par un parcours de (re)découvertes qui sera associé à une promenade reliant les parcs. C'est ce qu'il suggère dans le « parcours du coteau ».



## Contribuer à optimiser les réseaux de déplacements

Le projet Bas-Chantenay incitera au développement des modes de transports collectifs et des circulations douces conformément au plan de déplacements urbains de la métropole .

Les enjeux de déplacements figurent en effet au menu de la démarche, avec en particulier la connexion du quartier au coeur de métropole. À travers la logique des « parcours » et le recalibrage des voies, le projet permettra de faire du vélo, un moyen de déplacement privilégié pour les liaisons entre le site et le centre-ville (4 km soit 15 minutes entre la gare de Bas-Chantenay et le Cours des 50 Otages).

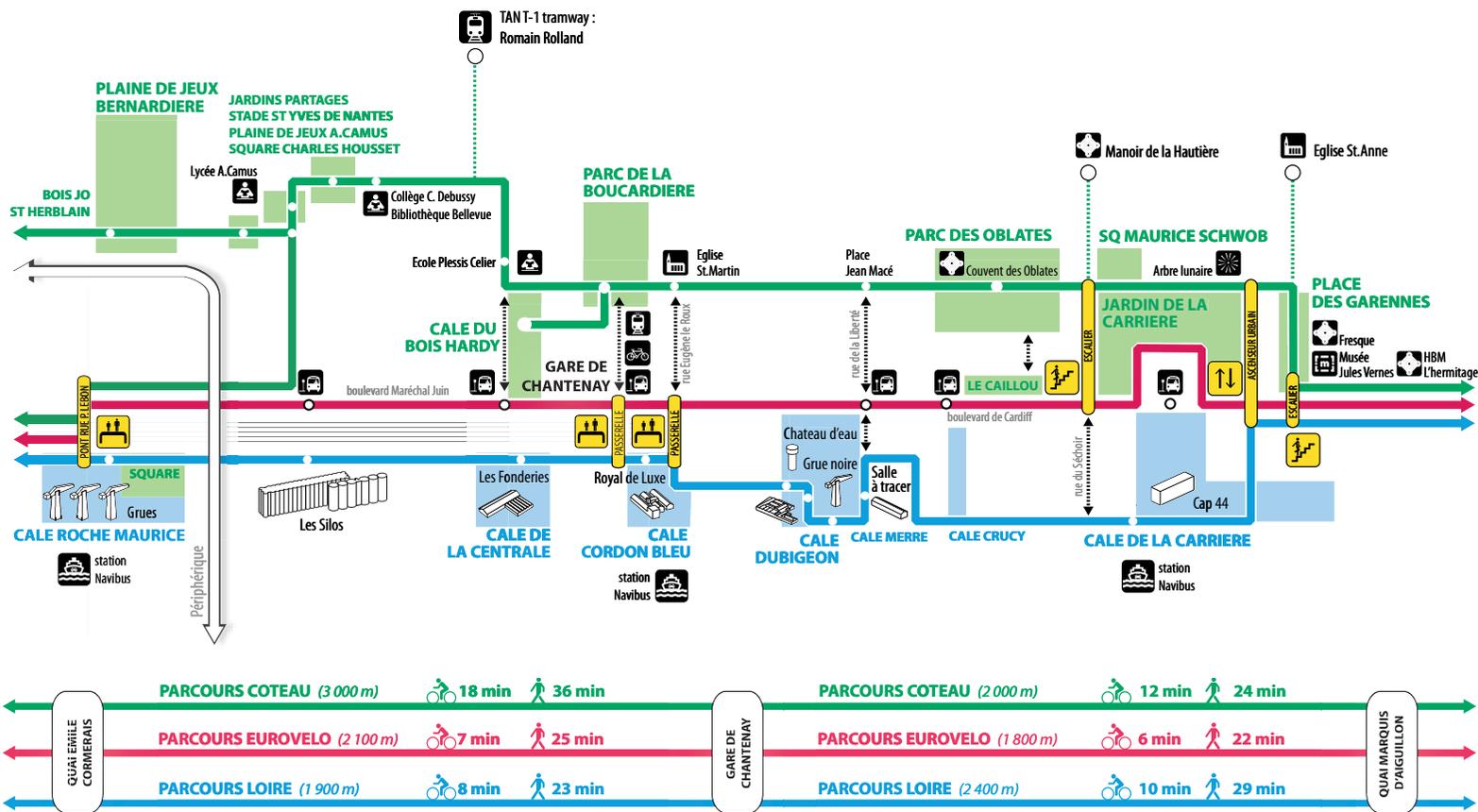
La gare de Chantenay constitue quant à elle un point stratégique de ce quartier. C'est une gare de voyageurs et de frêt, en lien avec la ligne de chronobus et d'autres lignes classiques de bus. Reliée aux parcours du coteau et de la Loire,

mieux insérée dans l'environnement urbain grâce à un nouvel aménagement de son parvis, elle sera un vrai signal et constituera un potentiel de développement et densification aussi bien côté ville que côté Loire.

À l'Est, la navette fluviale pourrait faire également partie des nouveaux modes de déplacement.

La dynamique forte autour de ce territoire ne pourra pas être vécue comme une autonomie, l'ensemble des axes de communication permettra de mettre en avant l'ouverture : ils favoriseront le lien avec les autres quartiers nantais et le reste de la métropole.

## C\_UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAS-CHANTENAY



LEGENDE © COPYRIGHT



MUSÉE JULES VERNE  
© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



SAINTE-ANNE  
© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



NAVETTE SUR LA LOIRE  
ENTRE TRENTEMOULT ET NANTES  
© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

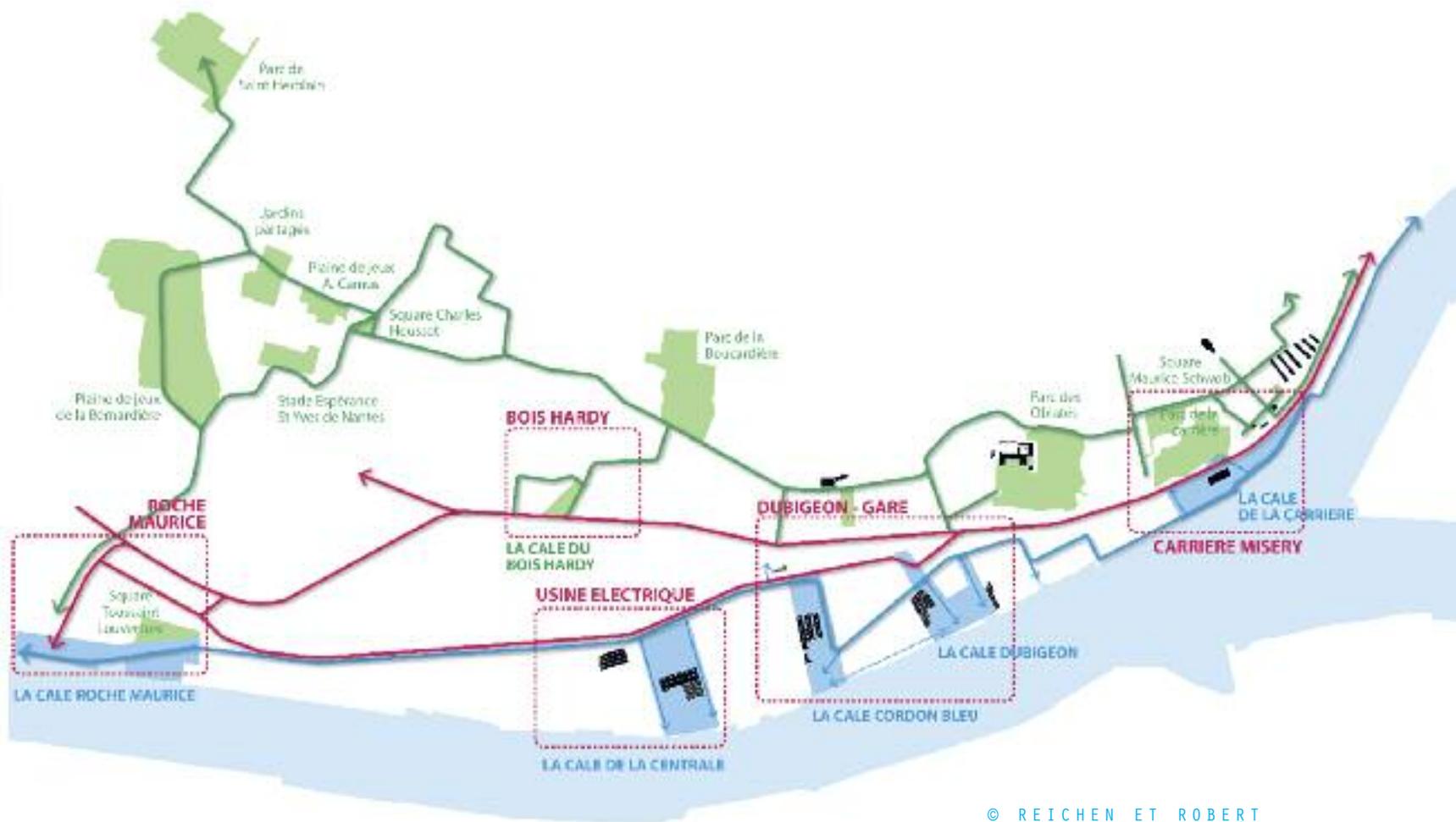
Le Débat sur la Loire a mis en exergue cette nécessité de **créer du lien** entre les divers sites de l'agglomération nantaise, tout en maintenant la vocation maritime de la métropole : c'est également un enjeu fondamental auquel devra répondre le nouveau franchissement sur le fleuve, quelque soit la forme qu'il prendra.

### **Extrait du rapport Grand Débat « Nantes, la Loire et nous »**

(...) Le premier enjeu, fortement souligné par les acteurs, renvoie à la vocation maritime de Nantes. La maintenir, c'est permettre de continuer l'activité portuaire, et l'enjeu de nouveaux franchissements est de ne pas la condamner. Les nouveaux franchissements peuvent-ils permettre de maintenir

cette activité et cette vocation ? Tel est le premier enjeu très largement formulé par les contributeurs.

Les besoins supplémentaires de franchissements se concentrent entre le pont Anne de Bretagne et celui de Cheviré : c'est là où les nouveaux habitants et de nouvelles entreprises vont s'installer, du fait des grands projets urbains à venir, sur le Bas-Chantenay, sur l'ouest de l'île de Nantes (CHU, Prairie au duc) et sur Rezé Pirmil les Isles. Les enjeux des franchissements intra-périphériques seront de répondre à l'évolution des besoins de mobilité en identifiant les solutions adaptées à l'évolution du contexte urbain et au paysage, tout en garantissant la pérennité des activités fluviales et maritimes.



## Renforcer les liens et les lieux

Comme le rappelle Bernard Reichen,

**« trois images et trois imaginaires issus de l'histoire de Bas-Chantenay sont porteurs de son avenir, le coteau, l'industrie et le fleuve. »**

La mutation urbaine, telle que l'urbaniste en a dessinée les premières intentions, s'efforcera de s'adapter aux situations contrastées pour rassembler dans un seul et même projet leurs atouts.

Lieu d'équilibre entre l'ancien et le neuf, il n'est pas réductible à une identité unique mais dévoile un quartier à plusieurs profils où se côtoient des caractéristiques, des trajectoires et des usages distincts.

**« Le seul véritable voyage, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux. »** MARCEL PROUST

Nous l'avons vu, le quartier Bas-Chantenay est caractérisé par des espaces aux ambiances et usages hétérogènes et par la présence d'éléments bâtis remarquables au titre de l'architecture, de l'histoire, de la culture ou encore par leur hauteur ou monumentalisme, qui leur confère une place importante dans le paysage. Le projet s'attachera à mettre en valeur ces spécificités en créant ou renforçant 3 liens ou parcours qui associent nature, mobilité douce et « bien commun ».

**Ce sont ces 3 parcours qui vont fédérer l'ensemble des lieux et retrouver le rapport entre le haut et le bas qui n'existe plus aujourd'hui.**

## C\_UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAS-CHANTENAY



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD  
© PATRICK GARÇON

© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD  
© VILLE DE NANTES



### Le parcours du coteau

Le parcours du coteau s'appuie sur l'ambiance et le sentiment du coteau verdoyant, pittoresque, historique et ensoleillé.

Ce parcours continu, installé sur la cote 21, exploite toutes les ressources d'un belvédère ouvert sur la Loire. C'est en effet depuis le coteau que l'on a des points de vue lointains, des horizons vers la Loire, Rezé, Trentemoult, l'Île de Nantes, qui n'existent pas ailleurs : « la rive c'est le coteau ». Cette situation est inédite à Nantes ; le projet urbain et de reconquête de la Loire prend appui sur cette particularité.

Le parcours du Coteau propose une découverte culturelle du Bas-Chantenay en reliant les lieux d'intérêts : square Maurice Schwob, musée Jules Verne, place Jean Macé... et en mettant en scène le grand territoire vue du dessus passé et présent industriel : la Loire, les silos, les fonderies, les grues...

Ce lien est aussi le support à la création ou au renforcement des lieux conçus comme des micro-projets urbains associant la réhabilitation et les interventions contemporaines, dont certains seront co-élaborés avec les habitants et les associations. Car il s'agit avant tout de conforter la « valeur » urbaine et résidentielle déjà constituée qui compose cette frange collinaire.

### Le parcours de la ville

Ce parcours fait partie du grand réseau cyclable européen dont l'achèvement dans l'ensemble des pays est prévu pour 2020. Ce tracé est déjà existant sur la limite Nord de la plaine industrielle : boulevard de Chevreul et Maréchal Juin, connecté à la gare de Chantenay, pôle d'échange multimodal amplifié par la desserte en transport en commun plus fréquente.

Le parcours empruntera également la rue des Usines afin d'offrir un accès en mode doux rapide et sécurisé aux entreprises installées au bord du fleuve.

**Ces 3 parcours sont liés entre eux par des rues, des escaliers, des chemins et des franchissements qui permettent de retrouver des connexions intéressantes et pratiques entre le Haut et le Bas. Et au regard de la topographie, certaines d'entre elles pourraient être « sportives » !**

### Le parcours de la Loire

Le fleuve, c'est l'imaginaire « central » du site. On peut le voir comme un horizon, et comme un espace appropriable. Mais on doit aussi le voir comme un « bord » artificiel créé de toutes pièces au 19<sup>e</sup> siècle par le remblai de la Loire pour installer ici un lieu d'échanges et un lieu économique vivant avec le fleuve. Un enjeu du projet est le développement d'une « offre urbaine globale » générée par les projets attachés à la Loire, et dans ce cadre, c'est un équilibre entre le statut du « flâneur » et celui de « l'acteur économique » qu'il faut trouver.

Ainsi, le parcours de la Loire permettra d'aller travailler en vélo ou à pied, de retrouver un contact à l'eau et de faire connaître le « patrimoine » industriel du site : grues du Port Maritime, grue noire, salle à tracer, fonderies... Les cales seront créées ou valorisées. Associées à des projets économiques, elles deviendront des nouveaux lieux de rencontre, d'échanges et d'activités culturelles, créatives comme ceux proposés dans le cadre du grand débat « Loire ».

Des continuités en bord de Loire pourront exister dans un temps plus long : le statut des rives sera un « projet négocié » qui sera mis au cœur du débat urbain.





CALE CRUCY © DR

## Les secteurs, les projets, les cales

De Sainte Anne à Roche Maurice, le périmètre du projet recouvre **5 secteurs qui ont été identifiés comme « sites à enjeux »**, de par leur disponibilité foncière, leur taille et leur localisation géographique. Ce seront des lieux d'intensité, générateurs d'emplois, mais aussi futurs quartiers empreints de mixité où habitat, économie et loisirs cohabiteront.

Relier ces micro-quartiers entre eux en aménageant de nouveaux espaces publics, tout en conservant leurs identités et valorisant leurs spécificités. Lieux de rencontres et nouveaux modes de transports seront favorisés...

Ainsi pourrait se définir l'objectif fixé pour ces **5 secteurs : Roche Maurice, Bois Hardy/Maréchal Juin, Usine électrique, Chantiers Dubigeon/Gare de Chantenay et la carrière Misery.**

Il s'agit ainsi de valoriser les symboles patrimoniaux et emblématiques du quartier et concevoir de nouveaux espaces de vie ou de travail, en réalisant des aménagements en harmonie avec la Loire et ses berges.

**Dans ces 5 quartiers aux atmosphères différentes, des projets seront imaginés autour des lieux emblématiques que sont les cales.**



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



© BERNARD REICHEN



© DR

## Les secteurs, les cales

**« Relier ces micro-quartiers entre eux en aménageant de nouveaux espaces publics, tout en conservant leurs identités et valorisant leurs spécificités. »**

### 1. ROCHE MAURICE :

#### « ouvrir le village sur la Loire »

Petite « île urbaine », façade ouest du Bas-Chantenay longue de 400m, Roche Maurice est tout aussi attachante qu'elle est complexe. Son environnement fait d'infrastructures lui donne un caractère particulier, mais stratégique où la reconquête des espaces verts en bord de Loire associée à une activité portuaire, permettrait de créer une nouvelle cale active, ludique et événementielle. Roche Maurice sera l'une des étapes incontournables du parcours "La Loire à vélo".

### 2. BOIS HARDY : « un jardin qui fait le lien entre la plaine et le coteau »

Ce site a la particularité de marier espaces de production – avec la forte présence de petites entreprises, artisans et autres activités tertiaires – et espaces résidentiels à l'habitat diversifié. L'enjeu de transformation de ce secteur pourra porter sur la réalisation de nouvelles formes de bâtiments où cohabiteront logements et activités.

En bordure de l'ancien cours de la Loire, la cale sèche formera un jardin de pied de coteau, élément fédérateur de ce projet à dominante résidentielle.



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



© BERNARD REICHEN



© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

### 3. USINE ÉLECTRIQUE : « un lieu de vie innovant »

L'architecture remarquable aux volumes importants est un clin d'œil au riche passé industriel et économique de cet endroit. Il s'agira d'associer ce patrimoine remarquable à des fonctions économiques et collectives, comme des espaces de travail associés ou des lieux de vie adaptés, dans le respect de l'identité du site. Le lieu deviendra le symbole du renouveau économique et industriel du Bas-Chantenay. Le projet contribuera à améliorer l'accessibilité à ces lieux et renforcer ses liens au centre ville.

### 4. CALE DUBIGEON/GARE : « la cale de la création »

Véritable cœur névralgique du Bas-Chantenay, la gare jouera bien évidemment un rôle majeur dans la transformation urbaine. Son rôle fédérateur dans le quartier auquel elle se rattache, se poursuivra dans une fonction inhérente aux déplacements et à la mobilité. Quais et cales sont les bases d'un nouveau lieu public réinventant la relation entre le quartier et la Loire.

### 5. CARRIÈRE MISERY « un projet ambitieux et attractif »

Ce site, anciennement occupé par la Brasserie de la Meuse, est la partie du quartier la plus proche du centre ville. Il prendra une place importante dans la démarche urbaine.

Au cœur des 3 parcours du Bas Chantenay, ceux des Coteaux, de la Plaine et de la Loire, et également située sur la première branche de l'Étoile verte, cette « nouvelle » pièce urbaine accueillera demain un jardin extraordinaire au sein duquel sera installé *L'Arbre aux Hérons*, nouvelle machine imaginée par François Delarozière et Pierre Oréface, les concepteurs des Machines de l'île.



# D\_UNE TRANSFORMATION URBAINE PARTAGÉE AVEC LES CITOYENS

## La concertation est engagée.

En 2013, en complément de **l'étude patrimoine** qu'elle a réalisé avec la Région Pays de la Loire, la Ville de Nantes a accompagné la réflexion d'une trentaine de citoyens qui se sont intéressés au paysage des quartiers Bellevue et Chantenay. Ce **« diagnostic sensible du paysage »** a ainsi permis d'apprécier les points forts du territoire que l'on retrouvera dans les intentions urbaines du projet : les relations au fleuve, la carrière Miséry, les espaces publics, la relation entre le haut et le bas, les berges, les parcs et autres lieux singuliers...

**L'étude économique** et les rencontres avec les nombreux acteurs économiques présents sur le secteur ont participé elles aussi à la co-construction de la réflexion. Ces analyses et échanges ont fini de convaincre collectivité et urbaniste que le maintien et le renforcement des activités existantes, mais aussi l'arrivée de nouvelles, seront l'un des enjeux majeurs du projet urbain.

Après une étude économique réalisée par Nantes Métropole en 2012, après un inventaire patrimonial

réalisé en 2013 en partenariat avec la Région Pays de la Loire et en s'appuyant sur l'avis des citoyens, la feuille de route s'écrit peu à peu pour tracer les contours d'un long projet urbain.

*« Ce socle de connaissances va nous servir pour le projet urbain à construire »,* comme le souligne très justement Abbassia Hakem, adjointe au maire de Nantes (quartier Bellevue, Chantenay, Sainte Anne).

Comme les autres architectes-urbanistes présents sur les projets d'aménagement de la métropole, Bernard Reichen a participé au débat **« Nantes, la Loire et nous »** en mars 2015. Avec les associations et habitants, il a pu ainsi partager sa vision pour l'avenir du territoire, en rappelant la place essentielle que jouera le fleuve dans cette transformation.

**« Bas-Chantenay un espace ouvert. De façon générale, vous avez une grande chance, à Nantes, d'avoir un nombre extraordinaire d'espaces ouverts. C'est une ville qui n'est pas fermée et qui, par le fleuve, les îles et la plaine du Bas-Chantenay ouvre ses vues. La question de « voir » et d'« être vu » demeure ; c'est un des éléments de l'action urbaine. »**

BERNARD REICHEN



USINE LEROUX ET LOTZ, RUE DES USINES  
© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



NOUVEAUX LOGEMENTS, RUE DES RÉFORMES  
© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD

## Informer pour mieux construire...

« Aujourd'hui, le Bas-Chantenay compte d'abord sur la volonté de ses entreprises, de ses associations, des hommes et des femmes qui habitent et travaillent au cœur de cet écrin aussi urbain et industriel, que naturel et fluvial. Tous ont les clés pour donner ensemble un nouveau souffle à son avenir, et aller de l'avant ».

Le ton est donné : débat, dialogue, deux fondamentaux du projet Bas-Chantenay, auquel contribuent partenaires publics et privés, associations et habitants.

Cette phase d'études s'élabore en dialogue étroit avec les acteurs de la ville que l'on retrouve lors de réunions publiques, de réunions avec les urbanistes (notamment lors de l'audition de Bernard Reichen proposé dans le Grand Débat sur la Loire), dans des ateliers citoyens ou encore dans le cadre des études menées par la collectivité (patrimoine, diagnostic du paysage, étude économique).

Les acteurs du projet, dans le dialogue instauré avec la population sont les garants de la bonne réalisation de la philosophie des besoins exprimés. Le nouveau quartier doit être tout à la fois : un lieu de travail et de loisirs, de distractions et de culture, de logements et de commerces, de rencontres et de quiétude, lieu urbain envahi de nature...

Pour répondre à ces demandes contemporaines de la ville, le Bas-Chantenay doit être évolutif dans tous ses aménagements. Il doit pouvoir s'adapter aux nouveaux besoins et usages. De par la qualité de ses espaces publics, Il doit également permettre, voire inciter de nouvelles pratiques sociales : sportives, de loisirs, associatives ou collaboratives, artistiques ou commerciales.

La collectivité, l'aménageur et l'équipe d'urbanistes seront toujours attentifs aux usages sociaux de l'espace. Ce qui est souhaitable et réalisable aujourd'hui, la collectivité doit en effet pouvoir le rendre réversible ; elle doit construire sans figer, et faire récit en permettant aux habitants d'en être les co-auteurs.

## ... dans la durée

Menées principalement par l'équipe de quartier, les différents moments de concertation et d'information participent de la volonté de créer du lien entre les usagers et les acteurs du projet. Construire ce lien **toute la durée du projet**, et **à chacune de ses étapes** permettra aux habitants ou autres acteurs économiques et associatifs de :

- comprendre les enjeux ;
- appréhender le territoire et toutes ses composantes ;
- susciter l'intérêt du projet ;
- Créer l'adhésion et l'acceptation du projet et ses réalisations ;

**Proposée lors de chacune des phases du projet, la concertation sera adaptée à chacun des secteurs et des sujets qui les composeront.**

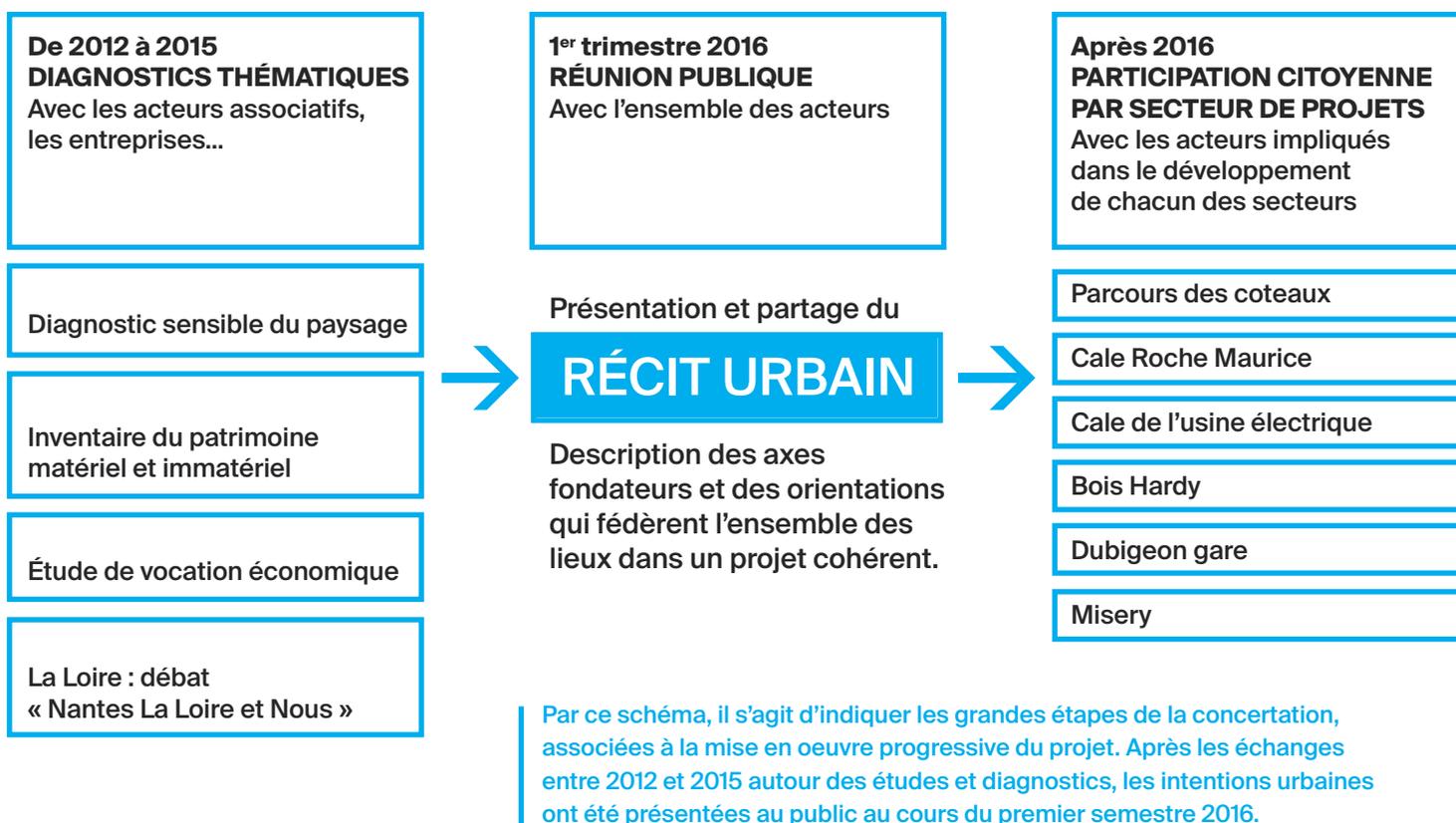
## Un projet déjà en marche...

Depuis 2012, des étapes ont déjà été franchies, signes annonciateurs du changement pour le quartier qui modifie déjà le ressenti du territoire :

- Octobre 2012 : arrivée du chronobus C1 et rénovation de plus de 200 logements (rue de la Montagne).
- Juin 2013 : ouverture du parc des Oblates et programme de 80 logements rue des Réformes.
- Fin 2013 : livraison des bureaux Armor
- Fin 2014 : livraison de nouveaux logements sur le site Armor.

Et une initiative privée, à laquelle la collectivité est associée : le transfert de l'agence nantaise du groupé d'architectes et d'ingénieurs AIA Associés, dans la salle à tracer boulevard de Chantenay.

## D\_UNE TRANSFORMATION URBAINE PARTAGÉE AVEC LES CITOYENS



## PRINTEMPS 2016, deux grandes étapes dans la concertation du projet urbain

**Dans la continuité du travail collaboratif sur les divers thèmes du paysage, du patrimoine ou en encore de la Loire... les usagers du territoire découvrent les axes fondateurs qui fédèrent l'ensemble de ses lieux dans un projet cohérent.**

Entre celle du 30 mars ou celle du 22 avril, les réunions avec les habitants et les acteurs économiques ont été l'occasion pour Bernard Reichen et les élus de la Métropole, de rappeler le contexte du projet, son site, ses atouts et ses faiblesses.

**« Le Bas-Chantenay est présent dans nos cœurs, il représente l'identité de Nantes, tous les ingrédients de l'identité de la ville y sont réunis. Le développement économique autour des chantiers navals, un quartier ouvrier, une cité industrielle... Le quartier vit, mais il a besoin de nouveau souffle, de nouvelles activités, de liens avec les autres quartiers. »**

ALAIN ROBERT  
ADJOINT AU MAIRE DE NANTES, CHARGÉ DE L'URBANISME  
VICE-PRÉSIDENT DE NANTES MÉTROPOLE GRANDS PROJETS URBAINS

**Les principales orientations proposées pour le Bas-Chantenay ont été mises en débat, afin que chacun puisse s'approprier les enjeux et les ambitions de cette mutation.**

Le nombre de personnes présentes aux deux réunions, et la nature des échanges ont montré que ces rendez-vous étaient attendus : les participants, attentifs aux propos des élus et de l'architecte urbaniste, se sont fortement exprimés sur les différentes thématiques du projet urbain qui les concernent !

Le dialogue avec les habitants et les usagers se poursuit et les orientations urbaines suggérées par l'équipe de maîtrise d'œuvre feront l'objet d'ateliers, au cours desquels les citoyens pourront émettre leurs idées et remarques comme ils ont pu le faire autour de la question du paysage.

Le prochain de ces ateliers se déroulera à l'automne 2016, et portera sur le sujet du parcours des coteaux.



EXPOSITION PUBLIQUE  
© PATRICK GARÇON - NANTES MÉTROPOLE

## Habitants et représentants d'entreprises s'expriment...

En présence des élus Alain Robert, Abbassia Hakem et Gérard Allard, plus de 150 citoyens et près d'une cinquantaine d'acteurs économiques étaient présents les 30 mars et 22 avril 2016, à la Mairie de Chantenay pour les premiers et au sein de l'usine Leroux et Lotz pour les seconds.

**« Nous avons besoin de garder ce genre d'espaces, il est important de maintenir le tissu associatif et créatif de ce quartier. »**

Une représentante du Collectif associatif du chantier de l'Esclin.

**« L'attrait de la gare de Chantenay doit être renforcé. Il faut y prévoir de nouveaux stationnements, et améliorer les aménagements de son parvis. »**

**« Des parcours, notamment vélo, sont-ils envisagés entre le Bas-Chantenay et les autres sites en bord de Loire ? »**

Anabelle, travaille à Bas-Chantenay et habite à Basse Indre.

**« Pour le bien-être des collaborateurs qui viendront travailler ici, quels seront les services qui pourront leur être proposés en terme de restauration, de transports ? Qu'est-il prévu concernant la densification des transports pour une alternative à la voiture ? »**

Éric B., ingénieur.

**« Il serait nécessaire que l'activité industrielle soit maintenue dans le cadre du projet urbain. Les métiers comme ceux des ouvriers et des ingénieurs doivent être préservés. »**

Olivier, chef d'entreprise.

**« Pour nos salariés cyclistes, il est important de prévoir des aménagements ; notamment sur la rue des Usines. »**

Marc, dirigeant d'entreprise.

---

**« Les cales et la grue noire représentent une part de l'histoire de l'activité portuaire de Nantes. Il est important que ce patrimoine soit préservé. »**

Association Nantes, la Bleue.

**« La Ville de Nantes a acquis en 2012 la grue noire dans l'optique de la rénover sur plusieurs années, à compter de la fin 2019. »**

Représentant de la ville de Nantes.

© JEAN-DOMINIQUE BILLAUD



**\_Pour en savoir plus :**

**NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT**

2-4, avenue Carnot  
44 009 NANTES Cédex 1  
Tél. 02 40 41 01 30  
*Florent Turck, chargé d'opération*

**Équipe de quartier Ville de Nantes,  
Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne**

2, rue du Drac 2<sup>e</sup> étage  
44 100 Nantes  
Tél. 02 40 95 28 77  
*Laurence Guittier, chargée de quartier*

